

CGPME

De l'audace, toujours de l'audace et encore de l'audace!

A l'hôtel-restaurant Relais Napoléon de Compiègne, Jean-François Roubaud, président de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), accompagné des présidents départementaux de la CGPME, a animé jeudi 24 novembre une conférence-débat sur le thème de « l'audace économique des PME face à la mondialisation ».

La CGPME présidée depuis octobre 2002 par Jean François Roubaud est une organisation regroupant plus de 1 600 000 TPE et PME sur le territoire français. Ses missions sont de les représenter et défendre auprès des pouvoirs publics et des instances de concertation officielles, pour ainsi permettre aux chefs d'entreprise de réaliser leurs projets et de favoriser le développement et la pérennisation de leur entreprise. Proche de ses TPE et PME qu'elle aide dans leur croissance, la CGPME a présenté lors d'une conférence débat ses divers points de vue sur les récents mouvements économiques et politiques qui ont ou auront une répercussion sur l'activité économique des TPE/PME françaises.

Lutter la concurrence européenne

Les trois thèmes abordés lors de la conférence débat étaient l'audace économique, les PME face à la concurrence des pays européens et le projet de loi de finances 2006. « L'audace économique est le fait de chaque entrepreneur pour créer et pérenniser l'entreprise, puis embaucher », définit Jean François Roubaud. Cette notion clé est expliquée dans le nouveau petit livret Cap France PME 2004-2006 conçu par la CGPME qui énumère quatre points forts : faire partager les valeurs et une culture de l'entreprise ; revaloriser le travail et donner



Pour Jean François Roubaud, les PME françaises ne doivent pas hésiter à être plus compétitives.

la priorité à la création de l'emploi, ce qui concerne 96 % des 1 600 000 entreprises (Jean-François Roubaud souligne d'ailleurs qu'il faut « donner de la liberté pour créer des entreprises »), jouer la carte de l'innovation, créer plus d'entreprises et favoriser leur transmission.

« Dans les dix années à venir, 500 000 PME seront à reprendre, d'après Jean-François Roubaud. Les PME françaises ne doivent pas hésiter à être plus compétitives pour défier la concurrence face aux pays européens. Les pays européens ont une dynamique plus prononcée sur les charges. L'Etat doit par conséquent entamer une baisse de l'impôt sur les sociétés dont le taux actuel crée une différence prononcée qui pénalise les entreprises françaises dans l'Union Européenne. » Le président de la CGPME a ensuite prononcé ses avis concernant la loi de finances 2006 qui constitue, selon lui, une amorce de « bouclier fiscal pour nos TPE/PME. Jamais une loi des finances n'a été aussi favorable », affirme Jean François Roubaud.

TVA et service civil

Au terme de cette conférence, Jean François Roubaud, Lucien Degauchy, député maire de Courtieux et président de la communauté de communes du canton d'Attichy, puis Michel Françaix, député socialiste de l'Oise, ont répondu aux diverses questions posées par les chefs d'entreprises picards. Leurs interrogations concernaient le prolongement d'un an du taux de la TVA à 5,5 % dans le bâtiment et l'hôtellerie restauration, l'efficacité des Maisons de l'emploi implantées récemment dans l'Oise, l'apprentissage à 14 ans qui nécessite des « mesures spécifiques d'accompagnement », puis la mise en place d'un service civil proposé par le gouvernement suite aux violences urbaines, à rendre obligatoire selon Jean François Roubaud « afin de favoriser le brassage entre les Français et de donner à ces jeunes des valeurs économiques ».

Peggy Bailly